

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Band: 146 (2001)

Heft: 10

Artikel: Le GRPPCS : une groupe de l'état-major général au service de la paix et de la sécurité

Autor: Birchler, Norberto M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le GRPPCS

Un groupe de l'Etat-major général au service de la paix et de la sécurité

A côté des nombreux groupes que compte l'Etat-major général, qui sont beaucoup plus connus du grand public comme les opérations, la logistique, le renseignement, la planification, les affaires sanitaires et l'instruction opérative, le Groupe de la promotion de la paix et de la coopération en matière de sécurité (GRPPCS) est trop peu connu, même de la plupart des officiers romands, particulièrement parce qu'il s'occupe de l'engagement de l'armée suisse à l'étranger, tel que le définit le Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse (RAPOLSEC 2000), dans le chapitre sur la coopération internationale en matière de politique de sécurité (promotion de la paix et gestion des crises).

■ Lt-col EMG
Norberto M. Birchler¹

La mission principale du Groupe est la mise en œuvre opérationnelle de la mission de l'armée concernant la promotion de la paix et la sécurité par la coopération, dans les domaines du partenariat pour la paix, la maîtrise des armements, le désarmement et la vérification au niveau eurorégional (OSCE) et global (ONU, Conférence du désarmement à Genève). Il planifie, gère et appuie l'engagement des militaires suisses à l'étranger (SWISSCOY) et les engagements individuels sur mandat de l'ONU ou de l'OSCE. Il coordonne également les activités internationales de l'armée. Pour mener ses missions à bien, le Groupe, sous la conduite du divisionnaire Joseph Schärli, est composé de deux sections directement subordonnées au sous-chef d'état-major (SCEM) ainsi que de deux di-

visions, regroupant chacune trois sections.

Les activités des deux sections et divisions

La section du Partenariat pour la paix (PpP) prépare et veille à l'application du programme PpP annuel de l'armée, ainsi qu'à la mise en œuvre des programmes du Conseil pour le Partenariat euro-atlantique (CPEA) dans les Balkans et dans les pays baltes. Elle dispose pour cela d'un officier de liaison à la *Partnership Coordination Cell* de l'OTAN à Mons en Belgique, et d'un élément militaire auprès de la mission suisse auprès de l'OTAN au QG de ce dernier à Bruxelles. En outre, la Suisse dispose actuellement de trois officiers et d'un sous-officier engagés comme *Partner Staff Element* auprès des différents QG de l'OTAN (Brunssum et

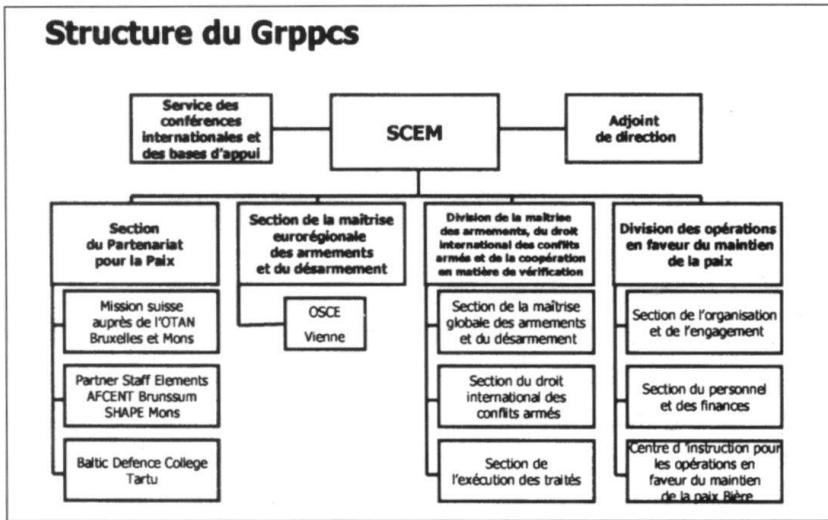


Le SCEM commandant le GRPPCS, le divisionnaire Joseph Schärli.

Mons). Ses activités sont présentées sur le site interne www.pfp.admin.ch

La tâche prioritaire de la section de la maîtrise eurorégionale des armements et du désarmement (MEAD) est de repré-

¹Il travaille à l'Etat-major général, section MEAD et commande le groupe mobile d'hôpital 69.



senter les intérêts militaires suisses au Forum pour la coopération en matière de sécurité (négociations, dialogue, prévention des conflits) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Le chef de section est également le conseiller militaire de la Délégation suisse auprès de l'OSCE à Vienne. La section a en outre pour tâche de coordonner l'engagement à l'étranger d'experts et de militaires suisses, d'une part dans le cadre des activités de vérification, d'autre part de coopération en matière de sécurité, menées par l'OSCE. Enfin, la section suit l'évolution des accords de maîtrise des armements et de désarmement, y compris ceux dont la Suisse n'est pas signataire. Non moins important, la section élabore les bases conceptuelles nécessaires aux négociations. Dans ce contexte, elle fait partie des groupes de travail chargés d'analyser les avantages et les inconvénients, militaires et politiques, d'une éventuelle participation de la Suisse aux traités futurs ou existants.

La division de la maîtrise des armements, du droit internatio-

nal des conflits armés et de la coopération en matière de vérification (MADV) a comme tâche de défendre les intérêts militaires de l'armée dans les forums internationaux de maîtrise des armements et de désarmement, ainsi que dans des domaines se rapportant à la coopération de sécurité multilatérale (droit international, déminage humanitaire, vérification) et aide au désarmement. Elle est composée de trois sections qui ont, chacune, un domaine d'activité spécifique.

La section de la maîtrise globale des armements et du désarmement (MGAD) représente les intérêts militaires dans les négociations multilatérales de maîtrise des armements et de désarmement global, particulièrement à la Conférence du désarmement de Genève, ainsi qu'à l'occasion des conférences d'examen des traités existants ou lors de conférences spéciales ou extraordinaires.

La section de droit international des conflits armés (DICA) s'occupe du droit international humanitaire, du droit de la neutralité et des

droits de l'homme. Elle représente le Département de la défense dans les conférences internationales, donne des avis de droit et prépare des moyens didactiques pour l'instruction de la troupe et des cadres. La formation des conseillers en droit de l'armée suisse, ainsi que l'organisation de cours d'instruction DICA sont de son ressort, tant sur le plan international que sur le plan national. Elle présente ses activités sur son site internet: www.armee.ch/kvr

La section de l'Exécution des traités (ET) est responsable pour le traitement, l'échange, l'analyse et la diffusion des informations. Elle coordonne en Suisse l'application des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) inscrites dans le Document de Vienne 99 (OSCE) et conduit des évaluations, des inspections, des observations ou des visites à l'étranger. Pour cela, elle est en train de mettre sur pied un *pool* de vérificateurs/inspecteurs à temps partiel. En 2000, elle a conduit deux vérifications à l'étranger: en Allemagne et en Hongrie. En mai 2001, elle a conduit une inspection en Slovénie et une évaluation en Italie.

La division des opérations en faveur du maintien de la paix (DOMP, site internet: www.armee.ch/PEACE-SUPPORT) s'occupe, quant à elle, de tout ce qui concerne l'engagement des militaires suisses à l'étranger, c'est-à-dire le recrutement, l'engagement, la formation, l'envoi et le soutien.

N. M. B.